Vol. XL — Saint-Boniface, Manitoba, 11 Octobre 1911. — No. 49

ABONNEMENT

Canada ... $1.00 par année
États-Unis ... 1.00 "
Europe ... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES

1re insertion, par ligne ... 12 cents
Chaque insertion subséquente ... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule la monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées

LE MANITOBA. Saint-Boniface, Manitoba









Les details de la Catastrophe du Croiseur Francais "Liberte"

Voici des détails supplémentaires sur la terrible explosion dont les journaux ont fait le récit succinct il y a quinze jours.

Toulon. France.—Le feu s'est déclaré, de bonne heure le 25 septembre dans le magasin à munitions du navire de guerre français "Liberté", l'un des plus beaux cuirassés de la flotte; a l'explosion terrible qui a suivi à a réduit le navire en pièces, et a causé la mort de plus de la moitié de son équipage de 780 hommes, officiers et marins.

Le feu fut découvert à cinq heures. Cela ne semblait pas sérieux au début, mais on ne sait comment le feu prit le dessus sur les marins qui le combattaient, et tout à coup atteignit le magasin aux poudres qui n'avait pas été inondé, vu l'apparence peu dangereuse de l'incendie.

L'explosion se produisit avec une violence terrible. Le vaisseau fut secoué de la poupe à la proue et de larges fissures s'ouvrirent dans les flancs et larmure du navire qui instantanément devint une masse de flammes et de fumée. Presque aussitôt le vaisseau s'enfonçait dans les flots de la rade de Toulon.

On estimait que le nombre des morts approchait 500. Un grand nombre de marins sont morts dans leurs hamacs. Quelques douzanes d'entre eux se son sauvés en sautant par-dessus bord, lorsque la nouvelle de l'incendie se répandit.

Plusieurs de ceux qui furent blessés sautèrent aussi à la mer, mais ils se noyèrent avant que les chaloupes des navires stationnées dans la rade eussent pu les secourir.

Deux cents hommes de l'équipage étaient à terre en permission, et ils ont, ainsi échappé à la mort. Le commandant Jaurès. frère du fameux député socialiste n'était pas à bord.

Il se produisit plusieurs explosion, à quelques secondes d'intervalle. La première détonation se fit entendre pendant que l'équipage était dispersé dans tout le navire. L'équipage n'était pas sur ses gardes. Tout à coup un tourbillon de flammes et de fumée enveloppant des cadavres, des débris de la charpente et de l'armure du navire, des obus et autres munitions s'éleva des profondeurs du navire avec un bruit épouvantable

Les hommes qui dormaient dans la batterie n'eurent pas le temps de se réveiller et passèrent du sommeil à la mort.

La fumée avenglante et suffocante de la poudre enveloppait tout, et les matelots, pris de panique, qui couraient affolés sur le pont, tombaient asphyxiés.

Il y avait plusieurs navires dans le port au moment de l'explosion, y compris nombre de navires de guerre qui manœuvrent dans la rade depuis la grande revue navale du commencement du mois. Dès la première détonation ils mirent des choloupes à la mer et purent recueillir quelques-uns des survivants.

Il y a eu trois explosions principales, après que le feu eut atteint les magasins.

Une centaine d'hommes se sauvèrent en sautant à la mer, mais la discipline retint les autres à leur poste. Car, comme ils se sauvaient, l'ordre de monter à leur poste sonna.

Le navire de guerre "Liberté" avait été construit il y a cinq ans et était du même type que la "Vérité" qui s'échoua il y a quelque jours pendant les manœuvres et fut grandement avarié.

Le "Liberté" déplaçait 15,000 tonnes et portait quatre canons de 4 1-2 pouces et deux de 8 pouces. Ses machines étaient de 18,000 chevaux et il pouvait faire dix-huit nœuds.

Il était long de 432 pieds et avait coûté $7,000,000.

Le "Liberté" était ancré dans la rade qu'il n'avait pas quitté depuis la revue de la flotte par le président Fallières. C'est le 4 septembre que le président de la république passa en revue la plus puissante flotte française qui ait jamais été formée.

Le premier ministre Caillaux, avec les membres du cabinet, et un bon nombre de députés et sénateurs accompagnaient le président.

On avait attaché une grande signification à cette manifestation de la flotte navale de la France, en raison de la tension des négociatiations franco-allemandes an sujet du Maroc, à cette époque.

A la suite de la revue, la plus grande partie de la flotte resta à Toulon pour les grandes manœuvres d'automne et pour les exercices d'artillerie.

Le 20 septembre, un des canons de babord du cuirassé "Gloire" fit explosion, tuant un canonnier et en blessant treize autres. Cinq des blessés succombèrent plus tard.

Benediction de la Nouvelle Maison-Vicariale

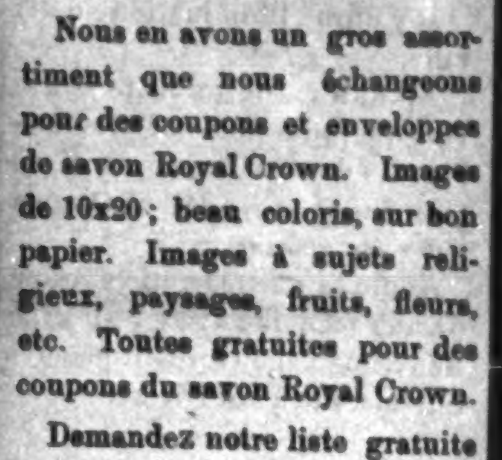
Le 14 septembre restera un jour mémorable dans les annales des Rdes Sœurs Grises de Saint-Boniface. La cérémonie de la bénédiction de leur nouvelle et monumentale Maison-Vicariale avait attiré une foule nombreuse d'amis qui étaient heureux de prendre part à leur joie et à leur triomphe. Quarante prêtres étaient venus de diverses parties du diocèse et faisaient couronne à S. G. Mgr l'Archevêque, qui parcourut l'immense maison en y répandant les bénédictions au chant des psaumes. Sa Grandeur était assistée du R. P. Cahill, provincial des O. M. I et de M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, à Winnipeg.

Cette nouvelle Maison-Vicariale, avec laquelle l'Hospice Taché ne forme plus qu'un tout, s'élève en forme de croix latine, dont les bras ont une longueur totale de 270 pieds et une largeur de 50. L'arbre principal, en comptant les 100 pieds de l'Hospioe, mesure 260 par 50. Il repose sur une base en forme de losange de 92 par 52: ce qui fait une longueur totale de 312 pieds. L'édifice a quatre étages et est surmonté d'un vaste dôme.

Les travaux ont été exécutés à la journée sous la direction de la Rde Mère Despins, supérieure de la vicairie de Saint-Boniface. Constamment sur les chantiers du matin au soir la Rde Mère a poussé les travaux avec entrain et épargné une cinquantaine de mille piastres qu'il eût fallu payer de plus à un entrepreneur. Ajoutons qu'elle a été admirablement secondée par un architecte habile et docile, M. Elie Lusignan. L'édifice est estimé à $300,000. Il sert a la fois de quartiers généraux à l'administration de la vicairie, de noviciat pour la communauté et l'orphelinat pour les filles. L'ancienne Maison-Vicariale, vieille de plus d'un demi siècle, a été transformée en HOSPICE DES VIEILLARDS ET DES INCURABLES.

La chapelle de la nouvelle maison, selon la coutume des Sœurs Grises de Montréal, est tout à fait remarquable On n'a vraiment rien épargné pour préparer une demeure à Notre-Seigneur. Aussi Mgr l'Archevêque, agréablement surpris en apercevant cette vaste chapelle aux proportions d'une église, voulut il lui faire l'honneur d'une bénédiction spéciale et solennelle.

A l'issue de la cérémonie, avant la bénédiction du T S. Sacrement, Monseigneur prit la parole et traduisit les sentiments de la foule émue qui avait assisté à l'impressionnante bénédiction. Il rappela ce que le triomphe de ce jour avait coûté de souffrances, de privations, de peines et de travaux depuis 1844, date de l'établissement des premières Sœurs Grises sur les rives de la Rivière Rouge. Il retraça à grands traits le dévouement de ces femmes admirables qui ont multiplié sur tous les points du pays, jusque dans les régions lointaines de l'Athabasca et du McKenzie, les asiles, les écoles et les hôpitaux.







MERCREDI, 11 OCTOBRE 1911

La Reception du Duc de Connaught

Le nouveau gouverneur-général arrivera à Québec, le 13 octobre prochain.

Son Altesse Royale prêtera serment d'office dans la salle du Conseil Législatif.

A 7 heures, il y aura diner, et à 8 h 30, réception à Spencerwood.

Il y aura illumination de la ville.

Après une courte visite à travers quelques-unes des principales rues de Québec, le duc de Connaught se rendra à Ottawa par train spécial.

Toute la Confédération canadienne accueille avec respect le nouveau gouverneur-général qui succède à Lord Grey.

Hier, et Demain

La défaite de sir Wilfrid Laurier est fort diversement appréciée dans le parti libéral. Et pour répondre aux uns et aux autres il faudrait des mots et des formules différentes.

Il y a des libéraux, honnêtes et sincères, qui s'étaient habitués à regarder sir Wilfrid Laurier comme l'incarnation la plus magnifique de notre nationalité qui croyaient fermement que sa présence à la tête du pays était pour ses compatriotes à la fois un honneur et une sauvegarde. Ces libéraux avaient été les premiers disciples de Laurier, du Laurier de 1876, du Laurier qui, jeune ministre vaincu à Arthabaska après une bataille acharnée, était venu demander aux libéraux de St-Roch un siège au Parlement de son pays.

Toute une génération s'enthousiasma pour le merveilleux orateur, qui parlait de la Liberté avec un accent convaincu, qui proclamait des principes, qui prêchait toutes espèces de régénérations populaires, qui se donnait aux foules comme un Réformateur bienfaisant.

Puis vint une autre génération, née de la première, qui connut le Laurier des cheveux blancs, tout couvert de médailles, auréolé de gloire, faisant de grands discours au Parlement, représentant le Canada aux conférences de Londres, dominant partout les hommes, capable de résoudre toutes les questions!

Pour les libéraux de cette catégorie la chute de Laurier a été une peine profonde et une stupéfaction douloureuse. Pour eux c'est une espèce de tour de David qui s'est écroulée. Eux qui aimaient Laurier avec désintéressement, qui le voulaient grand pour lui-même et pour les sonores déclarations de principes auxquels il avait habitués les auditoires canadiens, font aujourd'hui des réflexions amères sur ce qu'ils appellent l'ingratitude des hommes.

Sans doute quand on examine la carrière de M. Laurier on est bien forcé d'admettre qu'il a plus déclamé que posé des actes; et ses admirateurs, pesant l'œuvre dans une balance, s'apercevront avant longtemps que la balance est légère. Mais pour ces hommes il convient de montrer du respect. Toute gouaillerie à leur adresse serait déplacée. Sans partager leurs regrets nous les comprenons. Nous aimons mieux ces vieux rouges têtus que ces autres rouges d'occasion qui criaient *vive Laurier* pendant que Laurier était au Pouvoir mais qui l'estiment beaucoup moins depuis le 21 septembre.

Cette dernière catégorie de libéraux, c'est celle qui aimait Laurier non à cause de lui, mais parcequ'il distribuait des faveurs; cette dernière catégorie de libéraux, c'est celle qui a forcé le vieux chef à prononcer quatre discours par jour pendant la dernière campagne et qui le laissait arroser par l'orage aux Trois-Rivières sans seulement lui offrir un parapluie; c'est celle qui lui infligeait l'humiliation de Québec-Est, où on a suivré et bourré d'argent son adversaire dans le but d'obtenir une élection par acclamation; c'est celle qui, n'ayant pas de principes, a exploité le nom de Laurier sans miséricorde et sans discernement, pour avoir des places.

Ces libéraux gourmands et désappointés n'ont pu accepter leur défaite avec dignité. Ils s'ingénient à donner les explications les plus bizarres de leur dégringolade; ils essaient de faire croire au peuple canadien-français que la province d'Ontario va nous avaler tout ronds maintenant que le French Laurier n'est plus à la tête des affaires

Il ne parait pas que ce soit un sentiment de fanatisme qui ait porté le parti conservateur au pouvoir.

Ce qui a porté M. Borden au pouvoir, dans les provinces anglaises, c'est plutôt la crainte de la réciprocité, qui menaçait l'industrie canadienne; la crainte aussi de l'annexion, comme conséquence possible de notre identification commerciale avec les Etats-Unis; surtout, ce qui a fait triompher M. Borden c'est la sensation, assez mal définie mais très réelle, que la Réciprocité constituerait une menace pour l'unité de l'Empire.

Ainsi que le dit très exactement le *Pays*, un journal libéral que nous citons aujourd'hui, le vent est à l'impérialisme. Sir Wilfrid Laurier lui-même a été l'un des artisans de cet état d'esprit, puisque le tarif de préférence commerciale avec l'Angleterre, l'envoi des contingents canadiens en Afrique, les conférences de Londres, viennent de lui pour une bonne part.

M. Borden aura à résoudre bien des problèmes. Lui qui a donné le coup de mort à la Réciprocité, il devra adhérer au tarif protectioniste, tout en tenant compte de nos nécessités économiques et des conditions de vie qui se modifient continuellement surtout chez une nation encore en voie d'organisation.

M. Borden aura surtout à s'occuper des questions qui touchent à nos relations avec la Métropole: marine, milice, conférences coloniales, représentation du Canada, sous une forme ou sous une autre, dans les conseils impériaux. C'est notre conviction que M. Borden aura à coeur de prouver qu'il peut être loyal à la Métropole et à l'Empire tout en faisant respecter toutes nos autonomies: autonomie bien comprise du Canada vis-à-vis la Métropole et les autres colonies; autonomie des provinces canadiennes dans la sphère de leurs pouvoirs législatifs; autonomie des races et des cultes dans l'exercice légitime des droits qui leur ont été reconnus et qu'on doit préserver toujours, même dans les plus grandioses conceptions d'architecture impériale.

C'est notre espoir que M. Borden résistera à tous les courants de fanatisme et de sectarisme, qui passent à certaines heures sur les partis politiques,—les bleus comme les rouges—et qu'il tiendra à honneur de confondre les journaux canadiens français qui le montrent à nos populations comme l'esclave de préjugés de race.

C'est notre espoir que M. Borden gouvernera le pays dans un large esprit de justice et qu'il appliquera dans une mesure égale à toutes les sections du peuple canadien les principes d'équité et de *fair-play* dont se réclament les institutions britanniques.

Le Cabinet Borden

Premier-Ministre	M. R. L. Borden
Agriculture	M. Martin Burrell
Douanes	Dr. J. D. Reid
Finances	M. W. T. White
Revenu de l'Intérieur	M. W. B. Nantel
Intérieur	Hon. Robert Rogers
Justice	M. J. C. Doherty
Travail	M. T. W. Crothers
Marine et Pêcheries	Hon. J. D. Hazen
Milice	Col. S. Hughes
Travaux Publics	M. F. D. Monk
Chemins de fer et Canaux	Hon. F. Cochrane
Commerce	Hon. G. E. Foster
Maître des Postes	Hon. L. P. Pelletier
Secrétaire d'Etat	Dr. J. Roche

Ministres sans portefeuille: MM. A. E. Kemp, Geo. Perley, (Argenteuil) et l'hon. sénateur Longheed, de Calgary

Feu M. Noe Chevrier

L'hon. M. Noë Chevrier, sénateur, est décédé lundi soir, à sa résidence, 106 rue Balmoral, après une maladie qui a pris la phase aigue il y a quelques jours, mais qui durait déjà depuis trois ou quatre ans.

L'hon. M. Chevrier avait 65 ans. Il était né à Rigaud dans la province de Québec. Plus tard il s'établit à Ottawa où il fit longtemps le commerce.

Il vint au Manitoba en 1876, et fonda à Winnipeg le grand magasin que notre public connait avantageusement et qui s'appelle le *Magasin Bleu*.

C'était un homme d'affaires énergique, entreprenant, qui eut de grands et honorables succès.

En 1909, M. Chevrier fut appelé au sénat en remplacement de feu l'hon. sénateur Bernier.

M. Chevrier laisse son épouse, née Agnès McMillan; six enfants Melle Bella Chevrier, Melle Dolly Chevrier, Mme C. Mulvey, de Winnipeg, Mme A. M. Kennedy, de Chicago; M. Horace Chevrier, ex-M. P. P., M. Eudore Chevrier.

Il était aussi frère de M. R. L. Chevrier, de Winnipeg.

Le service funèbre aura lieu jeudi matin à 9.15 heures, à la cathédrale de Saint-Boniface.

Devant ce deuil cruel nous nous inclinons avec respect et nous offrons nos très vives sympathies à la famille affligée qui perd son chef.

La Societe Historique de Saint-Boniface

La *Société Historique de Saint-Boniface* adresse à ses membres un *Bulletin* qui fait le récit de la découverte des ruines du Fort Saint-Charles en août 1908. Ce *Bulletin*, s'incorporant une documentation déjà publiée dans les *Cloches de Saint Boniface* (15 sept. 1908 et 1er mars 1911) constitue un volume de plus de cent pages sur l'oeuvre de LaVérendrye et de ses compagnons, héroïques auxiliaires, soldats et missionnaires.

Nous remarquons que ce bulletin s'intitule *Volume 1er* ce qui nous fait penser, et espérer, que la Société poursuivra ses publications et nous fera ainsi l'histoire de l'Ouest sur bien des points encore obscurs ou même complètement ignorés.

Dans ces jours où être catholique et canadien-français est une tare aux yeux de sectaires et de fanatiques, il fait bon pouvoir soulever un peu la poussière du passé et mettre au soleil tout ce que ce passé contient d'honorable pour nous et de bienfaisant pour toutes les races qui viventici-

La découverte du Fort Saint-Charles nous est bien familière, et pourtant, retenu par une invincible attraction à ce récit à la fois lamentable et glorieux, nous nous sommes attardé longuement à la lecture du *Bulletin*. Il nous est revenu à la pensée qu'on a souvent parlé d'un monument à LaVérendrye,—un monument qui comporterait la statue du Découvreur et qui referait, en bas-reliefs, les actes les plus héroïques de toute cette épopée.

Nous remettions encore une fois la question devant le public.

Ce serait beau, il nous semble, un bronze ou un granit qui serait placé bien en vue dans la ville de Saint-Boniface et qui nous redirait à nous-mêmes et qui apprendrait au touriste quel passé fut le nôtre, quels ancêtres étaient les nôtres!

N. B.

Le Ministere

Sir Wilfrid Laurier a remis sa démission à Son Excellence le gouverneur-général, vendredi à trois heures.

Suivant l'usage constitutionnel en pareilles circonstances, le premier-ministre démissionnaire a suggéré au représentant de la couronne le nom du *leader* de l'opposition, comme chef du futur gouvernement.

M. Borden a été mandé à Rideau Hall et lord Grey l'a chargé de constituer un nouveau cabinet.

Nous donnons ailleurs la nomenclature du ministère Borden

LE VERDICT DE L'ONTARIO N'EST PAS CE QUE L'ON DIT

L'OPINION DU "PAYS", UN JOURNAL LIBÉRAL DE MONTRÉAL

Les journaux libéraux font grande dépense d'énergie pour convaincre leurs lecteurs que la défaite de M. Laurier résulte d'abominables appels aux préjugés religieux et nationaux.

Le *Pays* refuse de se rallier à pareille légende.

Ce qui a perdu le gouvernement libéral dans la province d'Ontario particulièrement, c'est la réciprocité.

La réciprocité est apparue aux regards des Ontariens comme une menace à l'Empire.

L'Empire est le dieu du jour. Sir Wilfrid et son gouvernement ont eux-mêmes sacrifié sur ses autels. La préférence accordée à la Grande-Bretagne dans nos tarifs, l'envoi de contingents au Sud-Africain en 1900, les conférences intercoloniales à Londres, la création d'une marine de guerre, sont autant de faits qui, depuis quinze ans, nous ont poussés à l'impérialisme.

Ajoutez à cela l'effort des deux partis, par leurs programmes et leurs tendances, par leurs journaux et leurs tribuns, à éloigner les esprits et les cœurs de la République Américaine pour apporter tout leur élan à l'Empire.

Sir Wilfrid Laurier est allé lui-même un jour jusqu'à dire que nous n'avions que faire du marché américain Vous vous rappelez ces paroles encore fraiches à la mémoire de tous ceux qui observent le mouvement politique: "We have said good-bye to that trade and we now put all our hopes upon the british trade". Et encore: "The best and most effective way to maintain friendship with our American neighbors is to be absolutely independant of them".

C'est-à-dire que nous avons contribué nous-mêmes à monter le sentiment public contre les américains.

Aussi on comprendra facilement que l'opinion anglaise dans notre pays n'était pas préparée au changement radical que comportait la réciprocité.

Il aurait fallu une longue campagne d'éducation.

Les industriels ont vu dans la convention de Washington une grosse menace à leurs entreprises et à leurs capitaux.

Les hommes d'affaires ont eu peur d'un contre-coup de la crise qui sévi aux Etats Unis, alors que notre pays est en pleine prospérité.

Enfin, les loyalistes, redoutant l'invasion américaine sous toutes ses formes, méditant les discours de Taft, de Champ Clark et les articles de la presse américaine qui voyait la faillite de l'idée impérialiste à travers la réciprocité entre nos deux pays, se sont rués aux urnes avec la pensée de sauver l'Empire

Voilà ce qui a anéanti pour dix ans, pour vingt ans, le parti libéral dans la province d'Ontario.

LES JOURNAUX LIBÉRAUX QUI PRÊTENT AU VERDICT UNE AUTRE SIGNIFICATION VEULENT MANIFESTEMENT ÉGARER L'OPINION.

ET TOUS CEUX QUI ATTRIBUENT À CE VERDICT UNE PORTÉE ANTI-FRANÇAISE SONT INJUSTES: elle est seulement anti-américaine.

Nos amis, qui se croyaient trop sûrs et trop forts ont, pour une fois, manqué de coup d'œil.

VINDICATOR.

Encore le "Citizen"

Nous lisons dans le *Devoir*, et nous approuvons des deux mains:

Le *Citizen* tient-il absolument à préjuger la province de Québec contre le parti dont il prétend vouloir le succès?

Le ton désagréable qu'il met à traiter le sujet de la représentation de notre province dans le nouveau cabinet est bien de nature à le faire croire.

Il ne faut pas attacher trop d'importance aux élucubrations de ce genre. Les actes, voilà ce qui compte et nous n'avons pas l'intention de juger M. Borden autrement que sur ses actes.

Jusqu'à preuve du contraire, sa déclaration que la province de Québec sera traitée avec justice nous suffit.

Il est tout de même bon que le *Citizen* sache que son attitude de matamore ne nous effraie nullement. "Le temps est passé, dit-il, où les menaces de Québec pouvaient être prises au sérieux Des menaces, la province de Québec n'en a jamais faites. Ce que le *Citizen* qualifie de menaces, ce sont probablement nos justes revendications, nos droits garantis par la constitution. Eh bien, sur ce point, que le *Citizen* se calme ou se fâche davantage, peu nous importe: la province de Québec continuera d'exiger justice. Et nous verrons bien si l'on peut la lui refuser impunément.

Si le *Citizen* croit que le changement qui s'est opéré dans la province de Québec se borne à une question d'hommes le plus tôt il reviendra de son erreur, le mieux ce sera pour lui et pour ceux qui se nourrissent de ses idées.

"Québec fait aussi bien de jouer ses cartes prudemment, ajoute le *Citizen*. Le conseil est superflu. Le passé lui a donné d'excellentes leçons dans ce sens et elle entend en profiter, non pour prendre sa revanche, mais pour protéger son avoir. Et elle a d'excellentes cartes. L'arrogance préoccupe peut-être trop l'esprit du *Citizen* pour qu'il en reconnaisse la valeur. Qu'il réfléchisse un peu, qu'il compte seulement et il verra quel sort attend pour de longues années encore le parti qui voudrait gouverner sans ou contre la province de Québec.

Pour être plus précis, que le *Citizen* mette les 65 députés de la province de Québec du côté libéral et qu'il fasse ensuite une petite addition. Et s'il n'est pas entièrement dépourvu de bon sens, le résultat lui apprendra à raisonner autrement.

JEAN DUMONT.

La Guerre

La flotte italienne a bombardé Tripoli, où est maintenant arboré le drapeau italien. La marine turque est détruite, ou à peu près.

Si les grandes puissances n'interviennent pas, la bataille se fera maintenant sur terre. Et sur terre les Italiens ne sont pas sûrs d'avoir des succès aussi foudroyants. L'Italie, cependant va l'emporter haut la main, dans une guerre qui ne sera ni longue, ni glorieuse pour personne.

Service Solennel

La Colonie française fera célébrer un service solennel, en la cathédrale de Saint-Boniface, demain, jeudi, à 10 heures, pour le repos de l'âme des officiers et marins morts au service de le France, lors de l'explosion du cuirassé français *Liberté*.

Les personnes qui par oubli ou par erreur n'auraient pas reçu d'invitation sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Lettre du R. P. Morice, O. M. I.

Monsieur le Rédacteur,

Quand mon histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien parut en anglais l'année dernière, plusieurs personnes haut placées manifestèrent le désir d'en voir une version publiée pour le public de langue française. Cette version entrainerait pour l'auteur un travail considérable, d'autant plus que si je me rendais à leur désir, ce n'est pas une simple traduction que je voudrais offrir aux Canadiens-français, mais l'équivalent en deux forts volumes de trois volumes anglais, c'est-à-dire ce qui a déjà paru, plus de nombreuses additions dans le corps de l'ouvrage et une prolongation dans le récit qui ferait passer en revue des événements bien plus rapprochés de nous.

Malheureusement, en cas de publication d'un livre français au Canada, l'auteur doit en prendre tous les frais à sa charge. D'où pour moi nécessité absolue d'avoir un nombre suffisant de souscriptions avant de commencer. Dans le but de me les assurer, j'ai fait parvenir à ceux que je considérais comme l'élite de la société canadienne-française une petite circulaire qui n'a produit que la moitié de l'effet que j'en attendais. On m'a fait remarquer que j'avais mal choisi mon temps Je viens donc, au retour de la saison des livres, faire un dernier appel aux personnes qui désireraient avoir une édition française, revue et considérablement augmentée, de cette ouvrage que la grande revue américaine, le "Literary Digest", dit être "intéressant comme un roman", et les prie de me faire parvenir leur souscription s'ils ne l'ont déjà fait,

L'édition équivalente en anglais ne pourra coûter moins de $6.00. Aux Canadiens-français j'offre la même quantité de matière avec les mêmes illustrations—une cinquantaine de planches photo-gravées, plus de nombreux facsimiles dans le texte—pour $3.50 brochée et $4,25 reliée.

Si ce dernier appel a pour résultat de me procurer assez de souscriptions pour me permettre de commencer mon grand travail, mes souscripteurs en seront avertis dans quelques semaines par lettre-circulaire. Dans ce cas le tirage sera strictement proportionné au nombre des souscripteurs. On est prié de s'adresser au soussigné, à la "West Canada Publishing Co., Winnipeg, Man." et de bien indiquer le nombre et la qualité (reliés ou non) des exemplaires désirés.

A. G. Morice, O. M. I.

Nous publions avec empressement la lettre du R. P. Morice. Nous espérons que les souscriptions seront assez nombreuses pour permettre l'impression de cette Histoire.

Le *Manitoba*, pour un, s'inscrit pour un exemplaire de l'ouvrage, et prie le Père Morice de considérer cette note comme un petit contrat par lequel nous nous engageons à lui faire remise de $4.25 en considération de la livraison du livre!

"L'histoire de l'Eglise de l'Ouest", devrait se trouver dans toutes nos familles.

L'ancien edifice du "Manitoba"

Jusques à quand cette horrible carcasse crèvera-t-elle l'oeil du passant et encombrera t-elle les rues de ses débris? C'est une honte pour St. Boniface de laisser subsister semblable ruine. C'est aussi un danger, car, un beau jour, elle écrasera, dans sa chute, quelque honnête citoyen attendant le tramway. Des contribuables ont supplié les autorités de faire disparaître cette nuisance. Les autorités ont répondu qu'elles agiraient. Si elles ont agi cela ne parait guère Il semble qu'il y ait quelque influence occulte qui protège, pour des raisons inconnues le ou les propriétaires de cet immeuble et empêche l'inspecteur des bâtisses de mettre le règlement en vigueur. Si c'est vrai, il serait bon que le public sache le nom de cet antiquaire, de ce conservateur de ruines, afin de pouvoir lui témoigner sa reconnaissance. De grâce, qu'on mette fin à cet état de choses et qu'on abatte de suite cette bicoque délabrée, qui comme laideur et comme disgrâce, le dispute aux derrières d'autres constructions voisines qui sont les choses les plus désagréables qui, les premières, frappent l'oeil de l'étranger arrivant à St. Boniface par Winnipeg.

Civis.

N.D.L.R.—Nous croyons, nous aussi, que ce débris devrait être rasé. Nous n'en sommes pas propriétaire, nous devons le dire publiquement — ceci sans la moindre ingratitude envers l'édifice qui, autrefois plus solide constitua notre forteresse du Coin du Pont?

Cité de St. Boniface

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes speciales (a moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs ou tels ouvrages d'améliorations locales seront exécutées la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle uniforme de frontage sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues sur lesquelles l'ouvrage sera fait, suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé à cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Dans les cas d'égouts, il sera chargé aux propriétées ayant front sur chaque côté de la rue où les travaux seront exécutés une somme de $2.00 por pied de frontage pour le coût de la construction de l'égour principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le coût de chaque connexion qui sera construite, le tout payable en vingt années avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné,

Dans le cas de trottoirs construits sur un côté de la rue seulement, la cotisation sera prélevée sur les propriétes ayant front sur ce côté de la rue seulement

Et à moins que dans un mois, à compter de la publication de cet avis, le propriétaire de la propriété affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pètitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de St, Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-dessus mentionnée n'aura pas été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage telles que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'années durant laquel e la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payables, seront respectivement comme suit:

PERIODE DE VINGT ANS

Un trottoir granolitique de 10 pieds de largeur sur le côté est de l'Avenue Taché de la limite nord de la ruelle du block 2, plans 368 et 386 à la rue Goulet. Coût approximatif $297 00.

Un égout souterrain sur la rue Bertrand de la limite est du plan 737, sur toute la largeur du lot 25 du plan 1099. Coût approximatif $72 60.

St Boniface, le 11 octobre, 1911.

(Par Ordre)

J. B. COTE,
Greffier.

MANITOBA

La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blè dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées.

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à :

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LaRIVIERE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba

Chez Nous et Autour de Nous

—M. Mailhot autrefois de Winnipeg était de passage chez son frère ces jours derniers.

—M. le docteur E. A. Lebel, de Québec, était de passage à Winnipeg, vendredi, en route pour l'Ouest.

—On demande une servante. S'adresser à Madame Hormidas Béliveau, 187 Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Aux lecteurs du *Manitoba*: s'il vous plait, nous faire parvenir le montant de votre abonnement qui est déjà dû.

—On demande une servante ou une jeune fille. S'adresser à M. Paul Bernier, 60 Avenue Provencher, St-Boniface.

—Les directeurs du club Cartier ont eu leur assemblée régulière samedi dernier. Un absent, le secrétaire étant en voyage de noce.

—On demande jeune homme pour débuter dans une banque, doit parler les deux langues S'adresser à La Banque Northern Crown, St. Boniface.

—Le bazar de l'Hospice Taché commencera le 15 du courant. Le soir du 19, il y aura grand banquet: ce banquet promet d'être une fête mondaine très élégante.

—Il y aura, dimanche soir, grand concert à l'Hospice Taché, au profit de l'institution. Admission 25 cents. Vendredi de cette semaine, répétition devant les enfants, à 8 heures p. m. Prix d'entrée 10 cents.

—A Vendre—2 lots 40x125, sur l'Avenue Provencher. Aussi une terre de 160 acres à 7 milles de Dufresne (Man.) à $12.00 l'acre; facilités de paiement. S'adresser à M. Auguste Gay, 71 rue Masson, St-Boniface.

—Le théatre Walker annonce pour la semaine prochaine "Mother" un grand drame qui a eu gros succès à New York, jeudi, vendredi et samedi de cette semaine. *Anna Day* dans la romance "When Knighthood was in flower".

—Avis aux voyageurs: Les personnes désireuses de faire le voyage en Europe feront bien de s'adresser à M. Cléophas Marcoux, agent canadien du C. P. R qui est autorisé à vendre des billets sur toutes les lignes traversant l'Océan.

—A Louer ou à Vendre deux maisons neuves, rue des Meuron, complètement modernes, livrables le 15 octobre 1911. Prix de vente $4500, avec termes faciles; loyer $25. par mois. S'adresser à Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau. Téléphone 9068.

—LOTS à VENDRE—Sur les rues Provencher et DesMeurons, depuis $20 à $60 du pied. Aussi une terre à 25 milles de Winnipeg, canal Springfield, 2 milles de la station du G. T. P., termes faciles. S'adresser à M. Auguste Gay 71, rue Masson, St-Boniface.

—M. Henri Mullon, accompagnée de sa mère, doit nous quitter pour retourner en France. M. Mullon est heureux de pouvoir dire aux Canadiens-français qu'il est fier d'avoir vécu parmi eux et qu'il part en emportant le meilleur souvenir du Canada. La maladie seule est cause de son départ pour la France.

—On peut s'inscrire dès maintenant pour l'étude de la sténographie, clavigraphie, tenue des livres, correspondance, anglais, français, piano etc. Methodes rapides, enseignement individuel, cours du jour et du soir. Prix modérés. Une visite est sollicitée J. A. Poisson, 75 Notre Dame Est Winnipeg.

J. M. Copeland, de Dayton, Ohio, acheta une bouteille du Remède Chamberlain pour la Toux, pour son petit garçon, qui avait le rhume, et avant que la bouteilles ne fut vidée, l'enfant était guéri. Est-ce que ceci ne vaut pas mieux que payer un compte de cinq piastres au médecin. En vente chez R. A. McRuer, St. Boniface.

—A sa dernière assemblée, tenue à Montréal le 4 octobre, le directorat du C. P. R a décidé la construction de grandes usines à Calgary. La double-voie de Fort William à Brandon va aussi être continuée jusqu'à Medecine Hat. Il parait de plus en plus évident que le transport du blé oblige les compagnies de chemins de fer à ces développements, qui sont du reste magnifiques et qui donnent une idée de ce qu'est ce grand pays de l'Ouest. Il se confirme aussi que M. G. J. Bury succèdera à sir William Whyte comme surintendant général des lignes de l'Ouest.

NOCES D'ARGENT

Monsieur et madame J. V. Dumoulin, de Winnipeg, ont célébré, mercredi dernier, le 4 octobre, le 25ième anniversaire de leur mariage.

Un grand nombre d'amis se sont réunis à la résidence des jubilaires, 770 Winnipeg Avenue, et leur ont offert, avec de chaleureuses félicitations, de jolis cadeaux, entre autres un service à thé en argent.

Dans un très joli discours, M. Dumoulin a remercié ses amis avec effusion.

Les enfants: Roméo, Armand, Tarcicius, Claire, Lucille, Gabrielle et Jean, ont présenté à leurs parents une splendide corbeille à fruits.

La veillée a été très agréable; l'hospitalité des maitres de la maison a été charmante.

Parmi ceux qui étaient présents:

M et Mme Cardinal; M. et Mme Farley; M. et Mme H. Pélissier; M. et Mme A. Bédard; M, et Mme J. H. Lemire; M, et Mme L. P. Brunelle; M. et Mme A Bourbeau; M. et Mme R. Hunter: M. et Mme N. Prud'homme; M et Mme H. R. Beaudry; M. et Mme L. H. Fournier; M. et Mme R. L. Chevrier; M. et Mme P. Poulin; M. et Mme N Gourdeau; M. et Mme Geo. Noël; Mme Labelle; Mesdemoiselles Y. Gourdeau et J. Gourdeau; MM. O. Rhéaume J. Robert, J. H. Mousseau, A. Labelle, J. Gourdeau, A. Rhéaume, H. Lessard et J. A. Rhéaume.

Le *Manitoba* s'unit à ces amis et offre ses respectueuses félicitations à M. et à Mme Dumoulin.

BAZAR

EN FAVEUR DES ORPHELINES ET DES VIEILLARDS DE LA MAISON VICARIALE DE ST. BONIFACE.

C'est dans la nouvelle bâtisse et dans les appartements les mieux appropriés à cette fin, que se tiendra la Tombola. L'ouverture s'en fera tous les soirs à 8 heures, du 15 au 20 courant. Le choeur de la cathédrale, qui vent bien prêter son concours à cette oeuvre de bienfaisance, ouvrira la première séance, dimanche, le 15, par un concert, qui sera suivi d'autres dans le cours de la semaine.

Lundi, 16, les orphelines feront les frais de l'ouverture de la deuxième séance.

Les *grands banquets*, par les Chevaliers de Colomb et par les Sociétés soeurs, ouvriront les séances de mardi et de jeudi.

Il y aura *Encan* tous les soirs *à 10 heures*.

L'accueil sympathique que les oeuvres de charité, spécialement la plus ancienne, qui descend de la Vénérable d'Youville, ont toujours trouvé chez les différentes nationalités de toute croyance et de toutes conditions, ce bienveillant accueil, disons-nous, est la plus chaleureuse invitation qui se puisse réitérer dans la présente circonstance, aux amis des pauvres et des malades.

Les internes de l'Hospice sont actuellement au nombre de 181: savoir 125 orphelins et 56 vieillards: leurs voix reconnaissantes porteront vos noms aux pieds du Divin Rémunérateur de toute charité.

Prix d'entrée au bazar, 25c.

"A Rome et sur les chemins de Rome"

L'auteur de cet ouvrage, M. Louis Paul de Castagens, est l'un des écrivains les plus personnels qui soient en France.

Grande âme d'apôtre et d'artiste, M. de Castagens, que nous avons l'insigne et grand honneur de compter parmi les collaborateurs du PATRIOTE, a rapporté de son pèlerinage à la Ville Eternelle des souvenirs qui enchantent.

Il les a fixés dans un gentil volume de 400 pages où chaque ligne est une parole vivante et vibrante exprimée en un style d'une perfection littéraire inimitable.

La table des matières contient des titres comme ceux-ci.

Visions d'enfant.—Les Chemins de Rome.—Une Hôtellerie dans la Forêt Sainte.—Scènes maritimes en face de Rome.—Tu es Pierre.—Deux monuments et deux mondes.—Les Saintes Ombres.—Les Prisons et les Chaines.—Nous voudrions voir Jésus.—Les Saints portiques.—Saint Pierre de Rome.—Audience pontificale.—Les Saintes lumières.—Evolution et évolutionnistes.—Les Saintes énergies.—Lorette et le champ des Zouaves.—Quelques heures à Venise.—Les yeux qui s'ouvrent.—La forêt qui chante et enchante

Voici quelques appréciations:

Du Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat:

"Le Saint-Père vous remercie de l'hommage que vous lui avez fait de votre ouvrage *à Rome et sur les Chemins de Rome* dans lequel votre âme éminemment sacerdotale a su faire d'un simple récit de voyage une œuvre de foi et d'amour.

Heureuse d'avoir béni la plume qui devait écrire ces pages émues et vraiment romaines, Sa Sainteté vous accorde de nouveau et de tout cœur sa meilleure bénédiction."

On peut se procurer cet ouvrage ainsi que les *Horizons Intellectuels* à nos bureaux: il nous en reste encore quelques exemplaires.

Prix $1.00 franco,

Quand vous avez un mauvais rhume, vous voulez la meilleure médecine possible pour le guérir au plus tôt. Voici l'opinion d'un pharmacien: "J'ai vendu le Remède Chamberlain pour le rhume pendant quinze ans, dit Enos Lollar, de Saratoga, Ind, et je le crois le meilleur sur le marché." En vente chez R. A. McRuar, St, Boniface.

L'aviateur Beaumont

GRAVEMENT BLESSÉ

Paris, 7.—Spéciale.—Pendant qu'il faisait l'essai d'un nouvel aéroplane pour l'armée hier, le lieutenant Conneau, mieux connu sous le nom d'André Beaumont, a eu une jambe brisée et a reçu d'autres blessures Sa vie n'est pas cependant en danger.